Vivre Quimperlé

mars/avril2007

Retrouvez désormais votre agenda des manifestations dans les 4 pages “sorties” de ce magazine

La Police municipale en action

Ville de Quimperlé

www.quimperle.com

Sommaire

Dossier : 3
- >Métier : que fait la Police ? 3
- >Mieux logés, mieux équipés 4
- >Police et gendarmerie 5

infos Municipales 6
- >Magazine : 6
- >Office de tourisme : 6
- >Lutte contre les inondations - Ecoles 7
- >Les bureaux de vote 8

Associations 9
- >Quimperlé-Nara : la coopération par l'eau 9

Sorties 10
- >La semaine africaine - Rockambulesque 10
- >Les expositions 11
- >Les spectacles 12
- >Et aussi... 13

Cocopaq 14
- >Prévention : une nouvelle compétence 14

Tribune libre 15

Si vous ne recevez pas votre magazine municipal, n'hésitez pas à contacter le service communication de la mairie.

Par ailleurs, des exemplaires sont à votre disposition dans les lieux municipaux suivants :
la mairie, les services techniques, le CCAS, la Police municipale, le cinéma La Bobine, l'Office de tourisme, L'Ecole de Musique et de Danse, la Salle du Coat-Kaër, la Médiathèque.

Des commentaires, des suggestions ...
adressez votre courrier sur papier libre à :

Monsieur le Maire, Hôtel de Ville, BP 131
29 391 Quimperlé Cédex

Vivre Quimperlé, *Hôtel de ville - BP 131 - 29391 Quimperlé Cédex*
Tél. : 02 98 96 37 41 - Fax : 02 98 96 37 39.
Directeur de publication : Daniel Le Bras
Crédit photos : C. Scaviner (photo D. Le Bras) ; service communication (sauf mention contraire)
Maquette et Rédaction : Sébastien Parot
Comité de rédaction : Michaël Quernez ; Evelyne Fauré ; Bernard Le Floch ; Corentin Le Tocquec ; Maryannick Pustoch ; Marie-Hélène Scaërou ; Hubert Museux ; Sébastien Parot ; Fabrice Vivier
Conception : A.R.T. Communication, Quimperlé - Imprimé à 6500 exemplaires par IBB, Hennebont.
Edition : Ville de Quimperlé.

L'édito

Les questions et remarques qui nous sont adressées lors des réunions de quartier le montrent bien : les préoccupations se concentrent très souvent autour de la qualité de ce qui fait le quotidien des habitants de la commune.

Les citoyens souhaitent que le traitement des questions concernant la régulation de la vitesse et de la circulation, les bruits quelles qu'en soient les sources, les incivilités, l'accès au stationnement, la sécurité des sorties des écoles, etc... fasse l'objet de la part des élus, d'une réponse rapide et efficace.

La réactivité aux sollicitations passe non seulement par une volonté politique mais également par la motivation de celles et ceux qui ont la mission de veiller au respect des règles de salubrité, de tranquillité et de sécurité publique. Quimperlé a la chance de pouvoir faire reposer ces missions sur un service de police municipale dynamique et volontaire.
En contact permanent avec la population, les agents de police municipale doivent savoir conjuguer en toute circonstance dialogue et fermeté, et adapter leur temps de travail aux réalités de terrain.

Aussi, est-on passé d'une gestion à caractère administratif à une gestion en prise avec les exigences du quotidien. L'amplitude horaire en est la meilleure preuve.
Présents désormais de 7h30 à 20 h, la police municipale est en capacité de réagir rapidement en toute circonstance.

De même, la collaboration entamée depuis 2004 avec la brigade de gendarmerie permet d'intensifier la présence des " uniformes bleus " auprès de la population sur des périodes jusque là inhabituelles.

La police municipale doit répondre à un paradoxe : celui de concilier la demande de celle ou celui qui se plaint d'un préjudice et qui attend une réponse immédiate avec la tempérance nécessaire à la préservation des relations sociales.

C'est en cela que le travail de la police municipale de Quimperlé a évolué très positivement : visiter régulièrement l'ensemble des quartiers, connaître et se faire connaître de ses habitants, ouvrir le dialogue avec un groupe de jeunes jugés trop bruyants par le voisinage tout en sachant dans le même temps, affirmer l'obligation du respect des règles de la vie en société.

Daniel Le Bras, Maire de Quimperlé

> MÉTIER Mais que fait la police?

Vêtus de leurs uniformes bleus, ils sont le cauchemar des adeptes du stationnement interdit et des chauffards : ce sont les policiers municipaux. Pourtant leur travail est souvent mal connu de la population. Gros plan sur leur métier.

Le Maire a la responsabilité d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique sur sa commune, c'est ce qu'on appelle le «pouvoir de police du maire». Pour exercer ce pouvoir il s'appuie sur la police municipale. Celle-ci a pour fonction d'assurer l'exécution des ordres et arrêtés du Maire de la même manière que les lois et règlements en vigueur sur le territoire de la commune. Le policier municipal a donc une double fonction : la première est administrative tandis que la seconde est judiciaire. À ce titre, les policiers municipaux peuvent sanctionner les mêmes infractions que les gendarmes, mais ils doivent adresser le procès-verbal au procureur de la République par l'intermédiaire de la Gendarmerie nationale. "*Pour faire simple, la différence c'est que nous ne pouvons pas mettre les personnes qu'on interpelle en garde-à-vue*" résume Pascal Beaumont, Chef de la Police Municipale de Quimperlé.

Des patrouilles quotidiennes

Les policiers assurent quotidiennement, du lundi au samedi, de 7h30 à 20h, des missions de surveillance générale et de répression des infractions sur le territoire de la commune visant à assurer la sécurité et la tranquillité publique. Ainsi, la Police municipale passe entre 3 et 6 heures par jour en patrouille à Quimperlé. Cinq secteurs ont été définis de manière à ce que chaque quartier soit visité. Au cours de ces patrouilles, les agents contrôlent le stationnement et les infractions aux codes de la route, surveillent l'encombrement du domaine public, mettent en fourrière les animaux errants, constatent les flagrants délits. Ils portent également une attention particulière à la tranquillité publique, principalement les problèmes de voisinage et de bruit.

Des missions diverses et variées

La Police municipale gère également la fourrière automobile, assure la sécurité des enfants à la sortie des écoles, recueille les déclarations de débits de boissons, récupère et conserve les objets trouvés. Pour cela le poste de police accueille le public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h. Ainsi, en 2006, 1697 appels ont été reçus et 1349 personnes se sont déplacées au poste de police.
Enfin, une des missions des policiers municipaux, moins connue de la population, est la police funéraire. En effet, toute personne inhumée en dehors de la commune doit être identifiée par la pose d'un bracelet effectuée par un policier municipal. L'agent assiste également au départ du corps après la mise en bière.

En 2006, on recense 1117 contraventions au stationnement, 20 infractions au code de la route, 112 objets trouvés, 190 objets perdus, 112 enquêtes, 50 chiens trouvés, 57 chiens perdus, 10 déclarations de chiens dangereux, 16 mises en fourrière d'animaux, 55 véhicules mis en fourrière, 249 heures passées à la sortie des écoles, et 570 vacations funéraires.

> ESPACE DE KERJÉGU / POLICE

Mieux logés, mieux équipés

En mai prochain, la police municipale, quittera ses locaux du centre Guéhénno pour rejoindre l'Espace de Kerjégu, place Saint -Michel

Après les agents du Centre communal d'action sociale (C.C.A.S.), ce sont les policiers municipaux qui vont quitter le Centre Guéhenno pour emménager à l'Espace de Kerjégu. Les quatre agents de la police municipale de Quimperlé vont ainsi bientôt bénéficier de conditions de travail optimales. En effet, en mai, ils déménageront pour profiter d'un lieu entièrement neuf, pensé pour eux et pour l'accueil du public. Le nouvel espace sera donc mieux agencé, chaque agent aura son propre bureau, les vestiaires seront plus adaptés et enfin, des sanitaires leur seront réservés.

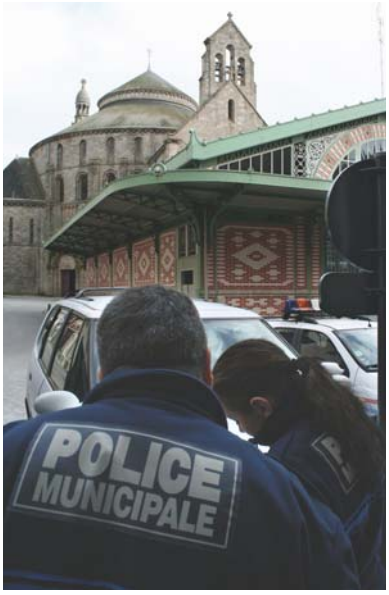

Ce déménagement s'inscrit dans la politique mise en place depuis 2002, de développement des moyens en faveur de l'action de la police municipale. En effet, le service a été renforcé par l'emploi d'un agent administratif à mi-temps chargé du secrétariat, de l'accueil du public et de la gestion des objets trouvés. Ce renforcement permet aux policiers d'assurer leur mission de proximité en passant plus de temps sur le terrain.

Par ailleurs, la police quimperloise a rattrapé son retard en matière d'informatisation. "*En 2003, il n'y avait qu'un seul ordinateur issu de la récupération, donc pas très performant. Depuis, nous en avons trois qui fonctionnent bien*" explique Pascal Beaumont. *"c'est un vrai plus pour la gestion du service"* poursuit-il.

UN SONOMÈTRE EN 2007

Un effort en matière de tranquillité publique a également été apporté. Les principales nuisances à la tranquillité à Quimperlé ont pour origine le bruit. Ainsi, suite au départ à la retraite d'un des agents de la police municipale, la Ville a choisi de le remplacer par une personne ayant une formation l'habilitant au contrôle du bruit. Dans cette optique la Ville va acquérir en 2007, un sonomètre qui permettra de contrôler notamment le bruit des véhicules.

> POLICE

Mission Prévention

La police municipale joue un véritable rôle de prévention auprès de différents publics. Grâce à la formation de ses agents, elle met en place des actions périodiques notamment en matière de sécurité routière. Exemple.

Pascal Beaumont, le chef de la Police municipale, est Intervenant Départemental de Sécurité Routière (Moniteur IDSR). Cette formation lui permet d'intervenir au choix sur les actions du Département ou de façon spontanée dans les établissements scolaires ou autres collectivités, pour effectuer de la prévention routière. Ainsi, en fin d'année 2006 à la mairie de Quimperlé, 70 agents ont pu confronter leur conduite à un simulateur. Le but étant de disséquer leurs réactions, et leurs réflexes dans un scénario d'accident. Une journée qui s'est révélée très utile pour rappeler l'importance du respect des distances de sécurité et des limitations de vitesse. Un projet de prévention routière du même type pourrait avoir lieu dans les collèges et lycées avec un simulateur de deux roues.

> COOPÉRATION

Police municipale et gendarmerie : des actions communes

Gendarmes et policiers municipaux travaillent régulièrement ensemble depuis qu'a été signée une convention de coordination entre le Préfet et le Maire. Nous les avons suivis lors de deux opérations réalisées début mars ...

Gendarmes et policiers municipaux collaborent régulièrement à Quimperlé.

Il est 22 heures pile, lorsque Pascal Beaumont et Cécile Barrandon, deux policiers municipaux de Quimperlé rejoignent les gendarmes, ce vendredi, sur la place Charles De Gaulle. Ce soir, les deux équipes vont mener une action commune. Au programme contrôle d'alcoolémie et patrouille en ville. L'ambiance cordiale entre les deux équipes, témoigne de l'habitude qu'ils ont de travailler ensemble. En effet, depuis le 13 avril 2004, une convention de coordination de la police municipale et des forces de sécurité de l'Etat, a permis d'établir un rapprochement et de coordonner les missions entre la brigade de gendarmerie et la police municipale.
Cette convention permet notamment aux policiers municipaux de travailler la nuit pour une meilleure surveillance des voies publiques et une présence accrue en matière de prévention des infractions au code de la route.

Zéro infraction au rond-point du 19 mars 1962

Deux sites contrôlés, zéro infraction

22h05, l'adjudant propose de commencer les contrôles par le rond-point du 19 mars 1962. Pendant une heure, gendarmes et policiers arrêtent tous les véhicules empruntant le rond-point. Une trentaine de personnes soufflent dans le ballon. Le bilan est très positif puisque aucune n'est en infraction.
23h, Policiers et gendarmes proposent de changer de lieu. Cette fois c'est le carrefour entre la rue de Moëlan, le boulevard de la Gare et la rue Henri Dunan qui est retenu. Même opération. Autant de voitures seront contrôlées et toujours, le même résultat. Les gens semblent avoir pris conscience des dangers de l'alcool au volant. Celui qui conduit ne boit pas.
Il est minuit, c'est la fin du contrôle. Mais pas de la surveillance. Les équipes se divisent en deux. Gendarmes d'un côté et policiers de l'autre. Les gendarmes vont surveiller des entreprises victimes de vols, en périphérie de la Ville. Les deux agents municipaux, eux, vont finir la nuit en faisant le tour des parcs et jardins de la Ville. Cette nuit rien à signaler. *"ça change du week-end dernier"* explique Cécile Barrandon. Les policiers avaient, en effet, eu à gérer une fuite de gaz importante place du Barzaz Breizh et ensuite une rixe à Kerstrado.
Lundi, 14h, policiers et gendarmes sont, de nouveau, ensemble pour une seconde opération. Objectif du jour : contrôler la vitesse route d'Arzano. Il ne faut pas plus de 5 minutes pour mettre en place les jumelles laser de la gendarmerie Chacun se relaie derrière le viseur. Là encore le bilan est positif puisque aucun véhicule n'est arrêté. Les Quimperlois sont décidément très sages ! À moins que ce ne soit le travail commun des forces de l'ordre qui commence à porter ses fruits sur le territoire ...

Lundi, 14h : contrôle de vitesse.

> MAGAZINE MUNICIPAL

Votre journal plus écologique

Vous l'avez sans doute remarqué dès que vous l'avez eu en main : votre magazine municipal a changé de papier. En effet, à partir de ce numéro "Vivre Quimperlé" est imprimé sur un papier recyclé. Le papier utilisé le "cyclus Print" a l'avantage d'être 100% recyclé. C'est-à-dire qu'il est issu de la récupération de papiers déjà utilisés, qui sont ensuite broyés, pour à nouveau réaliser de la pâte à papier.
Ce changement est une étape de plus dans la démarche, engagée par la Ville depuis plusieurs années, visant à travailler avec des imprimeurs labellisés Imprim'vert. Ce label impose aux imprimeurs une élimination conforme des déchets dangereux, un stockage des liquides dangereux en rétention et l'abandon des produits étiquetés toxiques au profit de produits moins dangereux.

4 PAGES DÉDIÉES À VOS SORTIES

Par ailleurs, l'agenda des manifestations imprimé jusqu'ici sur un papier glacé, laisse place à 4 pages supplémentaires dans le magazine que vous retouverez sous la rubrique "sorties".

> TOURISME 3*

Une nouvelle convention

Le 19 février dernier, la convention municipale d'objectifs unissant la Ville et l'Office de Tourisme a été paraphée en mairie par le maire Daniel le Bras et Nicole Clauss, présidente de la dynamique association quimperloise. Pourquoi une convention ? Dans quel cadre, pour quelles missions et avec quels moyens ?

Loin d'être symbolique, cette signature est un acte fort qui renouvelle pour trois ans la confiance accordée au partenaire incontournable du développement touristique à Quimperlé.
Cette convention stipule le cadre réglementaire des missions de service public déléguées par la Ville à l'Office de Tourisme.
Elle définit les ressources financières et matérielles qui permettent à l'association de loi 1901, d'exercer ses missions d'accueil, d'information, d'animation et de promotion touristique.
Ainsi, l'Office de Tourisme dispose de locaux mis gracieusement à sa disposition et d'un crédit de fonctionnement de nature à couvrir les salaires et charges de l'ensemble du personnel, composé d'un directeur et de trois employés à temps plein.
Au regard de la précédente convention, l'un des principaux ajustements concerne le statut du directeur de la structure. Depuis le 1er janvier, celui-ci est employé par l'association et non plus par la commune.

LA TAXE DE SÉJOUR VERSÉE À L'OFFICE

L'autre fait marquant est constitué par le produit de la taxe de séjour qui est dorénavant versé intégralement au budget de l'office de tourisme.
En échange, l'Office de Tourisme se doit d'apporter à la Ville de Quimperlé tous les justificatifs permettant d'évaluer que les missions déléguées ont été remplies efficacement.
Rappelons que l'Office de Tourisme accueille visiteurs et population locale tout au long de l'année.

Les élus à votre écoute

Michaël Quernez
(démocratie locale et communication)
le mercredi de 15h30 à 17h en mairie. Sur rendez-vous

Thérèse Le Franc (action sanitaire et sociale) :
1er, 2e et 3ème mardis du mois, de 9h30 à 11h au CCAS ; 4ème mardi du mois, de 9h15 à 10h45 à kerbertrand (local Habitat 29) ; 5ème mardi du mois (éventuellement), de 9h30 à 11h au CCAS.

Corentin Le Tocquec (animation sportive)
le mardi de 17hà 18h30 en mairie.

Marie-Hélène Scaërou (affaires scolaires)
le lundi de 17h à 19h en mairie.

Michel Forget
(environnement et urbanisme)
le lundi de 10h à 12h aux services techniques.

Danièle Cotty (personnel communal)
le jeudi de 14h à 16h en mairie.

Pierre Jaffré(travaux, réseaux, jardins)
le lundi de 16h30 à 18h en mairie.

Fabrice Vivier (jeunesse et animation culurelle)
le mercredi de 14h à 15h30 en mairie. Sur rendez-vous

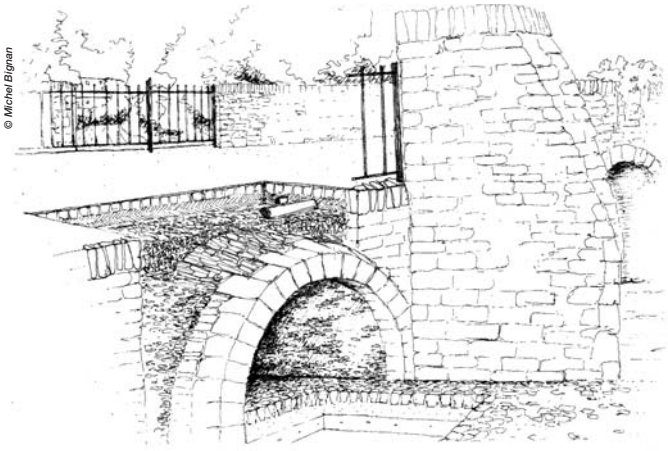
© Michel Bignan

> Lutte contre les inondations

L'arche retrouvée

Découverte en 2003, la 4ème arche du pont Lovignon permettra très prochainement de faciliter l'écoulement de l'Ellé.

En 2001, suite aux inondations, la mission interministérielle préconisait la création d'un by-pass pour faciliter l'écoulement de l'eau sous le pont Lovignon. Une réflexion a donc été menée en ce sens. Or, en 2003 en creusant pour reconstruire les murs écroulés autour du pont, une quatrième arche est découverte à l'édifice. Après avoir déblayé le tas de gravats à l'intérieur, les experts concluent que cette arche peut servir de by-pass. Dans cette optique, une charpente de consolidation est mise en place. Pourtant, Il faudra attendre l'automne 2006, pour que les travaux démarrent réellement. "*Nous ne pouvions pas le faire avant car nous réalisions déjà les travaux de la rue Brémond d'Ars et de la rue de la Paix. Toute la Basse-Ville aurait alors été bloquée. C'était donc impossible*" explique Pierre Jaffré, adjoint en charge des travaux.

Circulation alternée

Après avoir creusé en amont du pont pour redonner de l'angle au mur, un radier en béton a été réalisé et un mur en béton, habillé de pierre, a été reconstruit afin de permettre à la rivière de passer dans la nouvelle arche. Dès le mois de mars, si le niveau d'eau n'est pas trop haut, les ouvriers vont intervenir sous le pont pour faire des joints entre les pierres afin d'assurer l'étanchéité. La circulation se fera alors en alternance de manière à assurer la sécurité des personnes intervenant sous l'édifice. Enfin du béton très liquide sera injecté à 1 bar, grâce à des trous réalisés sur le pont, de manière à consolider l'arche par une dalle.

En Bref...

Inscriptions scolaires

Afin de mieux répartir les effectifs dans les différentes écoles publiques Quimperloises, il est rappelé que les inscriptions se font en mairie. Ainsi, tout au long de l'année, vous pouvez rencontrer Marie-Hélène Scaërou, adjointe aux affaires scolaires, lors de ses permanences le lundi de 17h à 19h. Si vous ne pouvez pas vous rendre à ces permanences, les fiches de pré-inscriptions sont disponibles à la Mairie aux heures d'ouverture (du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30 et le samedi de 8h30 à 12h). Ces dernières peuvent être ramenées à tout moment à la Mairie.

La ville recherche des animateurs pour vacado

La ville de Quimperlé recrute pendant les vacances d'été des animateurs. Si vous possédez le diplôme du BAFA, un deug ou une licence Staps, envoyez votre CV ainsi qu'une lettre de motivation avant le 15 avril (cachet de la poste faisant foi) à :
Monsieur le Maire, Hôtel de Ville
32 rue de Pont-Aven, BP131
29391 Quimperlé cedex

> Écoles

Les soleils de la sagesse

Depuis 2003 les élèves de l'école primaire du Lézardeau qui mangent à la cantine, reçoivent des "soleils" lorsqu'ils se conduisent bien au cours des repas. Ces soleils sont ensuite comptabilisés et deux fois par an, en janvier et en juin, en fonction du nombre de soleils obtenus, l'enfant reçoit un diplôme d'encouragement (entre 25 et 39 soleils) ou de félicitations (entre 40 et 57 soleils). Le système des "soleils" est un outil de travail imaginé par l'équipe pédagogique. Il permet d'encourager l'enfant dans les actions menées sur une thématique annuelle. En 2007, le goût et la tolérance sont au coeur du programme. Les enfants participent activement à ce temps fort de leur journée notamment en élaborant des règles de vie, et en participant à l'aménagement et la décoration du restaurant scolaire.

Le 26 janvier dernier, Marie-Hélène Scaërou adjointe au Maire en charge des affaires scolaires a remis 97 diplômes dont 62 de félicitations et 35 d'encouragement. 13 enfants doivent encore faire des efforts...

L'heure de la récompense

ERRATUM

Une erreur s'est malencontreusment glissée dans notre précédent numéro. Ainsi, la carte illustrant l'article "Et si vous changiez de bureau ?" traitant du redécoupage électoral, présentait les bureaux avant le redécoupage. Voici donc le bon document.

EN BREF...

TÉLÉDÉCLAREZ VOS REVENUS

Savez-vous que vous pouvez disposer d'un espace personnel sur le site **www.impots.gouv.fr** et avoir ainsi accès à un ensemble de services en ligne ?

L'ouverture de votre compte fiscal vous permet de :
> Faire votre déclaration de revenus sur internet jusqu'au 12 juin 2007.
> Consulter toute l'année votre compte fiscal pour accéder à toutes les données qui vous concernent sur les trois dernières années : déclarations, avis d'impôt sur le revenu, de taxe d'habitation et de taxe foncière, situation de vos paiements ;
> Payer vos impôts par internet et gérer vos contrats de prélèvement c'est-à-dire pouvoir signaler votre changement de banque ou moduler vos mensualités d'impôt ou vos acomptes ;
> Disposer d'une information sur les nouveautés fiscales, personnalisée en fonction de vos centres d'intérêt precis.

Pour cela, n'attendez pas le mois de mai ! Allez dès à présent sur le site **www.impots.gouv.fr** à la rubrique "Particuliers" > " Espace abonné" > "Accédez à votre espace". Demandez votre certificat électronique, pour télédéclarer en toute tranquillité en mai.

> Quimperlé-Nara

La Coopération par l'eau

Pour son dixième voyage à Nara du 24 octobre au 8 novembre dernier, la délégation des membres de l'asociation Quimperlé-Nara était accompagnée de Michel Forget, adjoint du maire de Quimperlé en charge de l'urbanisme et de l'environnement et de Christian Daniel, responsable du service eau de la Ville de Quimperlé pour découvrir la situation naroise en matière d'eau.

Comme c'est le cas lors de chaque voyage, la délégation a assuré le suivi des projets en cours : la mise en place d'une clôture pour l'école de Ker El Gagny qui permettra la plantation d'arbres, la première tranche de la construction de la mairie de Nara, le bilan des plantations de semences maraîchères, le suivi des «chaussettes d'irrigation» utilisées pour la plantation d'arbres. Mais, cette année, le comité de jumelage a également lancé un programme de diffusion de fourneaux améliorés qui devraient permettre de diviser par trois la consommation de bois de cuisson des femmes maliennes. 15 prototypes ont donc été fabriqués et seront confiés en démonstration à 15 familles. Le comité de jumelage subventionnera ensuite une centaine de fours à hauteur de 20 % (prix d'un four fabriqué sur place :12 euros)

Quimperlé solidaire

À Nara, la saison des pluies ne dure qu'environ deux mois et permet uniquement de recharger les mares où viennent s'abreuver les animaux et s'approvisionner les maraîchers. Pendant le reste de l'année, les habitants de la commune utilisent les puits traditionnels pour leur consommation. Or, les ressources naroises sont essentiellement issues de l'agriculture vivrière et de l'élevage qui sont très dépendants de la pluviométrie. La situation de la commune reste donc très précaire. En effet, en fin de saison sèche, les puits traditionnels sont souvent taris. Le pays de Quimperlé a donc décidé d'exprimer sa solidarité grâce la loi Oudin sur la coopération décentralisée. Depuis 2005, cette loi autorise les communes, les établissements publics, les syndicats mixtes de distribution d'eau potable et d'assainissement français à consacrer jusqu'à 1 % de leurs ressources à des projets de coopération dans les domaines de l'eau et de l'assainissement. Ainsi, les syndicats de Quimperlé, Mellac, Le Trévoux ont annoncé à Bakary Mangassouba, Maire de Nara lors de sa visite à Quimperlé en juillet 2006, leur volonté d'apporter leurs concours à la Ville de Nara. C'est dans ce cadre que Michel Forget et Christian Daniel se sont joints à la délégation quimperloise pour se rendre compte sur place de la situation, connaître les acteurs de la problématique de l'eau potable, évaluer la volonté des partenaires Maliens et envisager une programmation des actions de coopération. Visite des villages et rencontre avec les autorités traditionnelles, visite de la station de pompage, de traitement d'eau, exploration du réseau d'adduction et de distribution d'eau dans la ville, réunion de travail avec les élus, avec l'association des usagers de l'eau potable, rencontre avec le médecin de l'hôpital, se sont succédées pendant une semaine.
Le contrat d'audit a été signé avant le départ de la délégation avec un opérateur de Bamako le CSPEEDA associé à des représentants de la direction nationale de l'hydraulique. Il devrait rendre son rapport d'ici un mois.

en marche vers le village de Keybane

En Bref...

Écoute déficience visuelle : 0 800 21 21 62

Parce que la solitude est encore plus pénible à vivre quand on est privé d'un sens aussi important que la vue, l'association Valentin Haüy à créer un service téléphonique gratuit "Ecoute déficience Visuelle". Ce service répond à l'attente des déficients visuels souffrant de solitude, ou ayant simplement besoin, de temps en temps, d'une oreille amicale. Ce service fonctionne deux fois par semaine les lundis et jeudis après-midi de 14h à 18h. Il suffit de composer le 0 800 21 21 62.
Deux personnes spécialement formées au handicap visuel sont au bout du fil pour écouter ces personnes aveugles ou malvoyantes de façon anonyme, les comprendre et leur redonner confiance

infos : www.avh.asso.fr

Championnat de Bretagne de Cyclo-cross à Quimperlé le 2 décembre

Les amateurs de vélo s'en réjouissent déjà ! Quimperlé va accueillir le Championnat de Bretagne de Cyclo-cross le dimanche 2 décembre 2007. Le dynamisme et le savoir-faire des membres du Comité des Fêtes de la Saint-Michel et de l'Union Cycliste Quimperloise en matière d'organisation de courses ajoutés à la qualité du circuit Quimperlois ont donc séduit les membres de la commission de cyclo-cross.

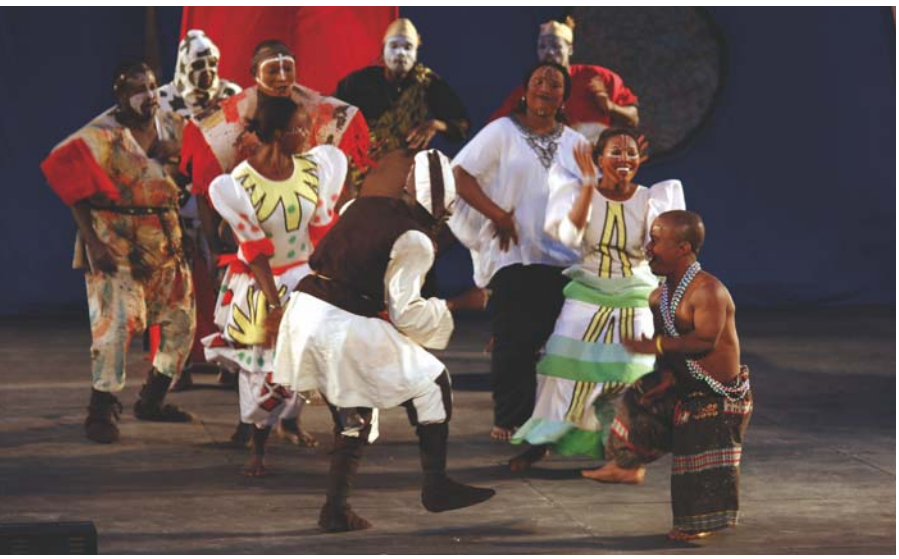

<<< Kasko

D'après "Le Cid" de Corneille
La troupe de comédiens *Les Tréteaux du Niger,* en partenariat avec la Ville de Quimperlé, revisite de façon burlesque la célèbre pièce de Corneille pour le plus grand plaisir du public. Ils proposent un spectacle chaleureux, à voir en famille. À la fin de la représentation, le public est invité à se joindre à la troupe pour une séance de communion autour de chants et de danses
Samedi 31 Mars 2007
A la salle du Coat-Ker à 21h
Entrée : 12 €, tarif réduit :10 €

> Animation La semaine Africaine

Pour la troisième année consécutive, Quimperlé s'apprête à vivre au rythme de l'Afrique pendant toute une semaine. En effet, du 26 mars au 6 avril, spectacles, expositions, films, contes et stages se succèderont pour ensoleiller Quimperlé.

> Africa trek

Alexandre et Sonia Poussin sont partis le 1er janvier 2001 avec le projet fou de traverser le continent africain à pied en suivant la grande fracture du rift ! Ils nous invitent aujourd'hui à visionner le film de leur longue marche de trois ans. Les deux marcheurs vont nous faire partager leurs rencontres émouvantes avec des amis d'un jour, l'angoisse de la soif, de la chaleur, des lions...
Lundi 26 Mars 2007
Au cinéma la Bobine à 20h30
Entrée : 6 €, tarif réduit 4 €

> M' Bongui : Contes et musiques d'Afrique

M'BONGUI c'est cet espace où chaque soir les villageois se retrouvent pour palabrer, échanger des contes et légendes scandés par la sanza Musicien conteur, Bertrand N'Zoutani nous propose un chaleureux voyage à la découverte des cultures traditionnelles d'Afrique centrale. des contes et légendes au rythme des sons d'ailleurs.
Mercredi 28 Mars 2007.
cinéma la Bobine à 18h
Entrée : 6 €, tarif réduit 4 €

> Stage de bogolan

Le Bogolan, c'est la teinture traditionnelle au Mali. Uniquement à l'aide de produits naturels (terres, plantes), les dessins du Bogolan sont produits soit à main levée soit au travers de pochoirs.
Les "Bogolanistes" du Mali sont connus dans le monde entier pour leur originalité et leur savoir-faire.
du 2 au 6 Avril 2007
Au Club House de Kerbertrand
de 10h à 17h30
Tarif : 100 € les 5 jours
(apporter son pique-nique)

> Festival BD & Métal
Rockambullesque

L'association Rock'fort lance un festival Métal - BD du nom de Rockambullesque. Au programme de cette édition :

Samedi 7 avril
Exposition d'Olivier Ledroit - Le Vintage
Concerts : La mouche qui Louche - 21 h, - la bonne, la brute et le truand / Le hasard Café - 21h - Les massacrors / Le salmons - 21h -De javel.
Soirée Métal : avec Artless Craft, Phazm, Trepalium et la tête d'affiche Samaël. Salle du Coat-Kaër - 19h30. Tarifs 20 € sur place / 11 € en location

Dimanche 8 avril
Dédicaces, expositions, vente de BD.10h-19h- Coat-Kaër
Défilé de mode gothique.
16 h - Coat-Kaër .
Concert : Les Massacrors - 18h30 - Coat-Kaër.

Lundi 9 avril
Dédicaces, expositions, vente de BD.10h-19h- Coat-Kaër
Remise de la vente aux enchères de 2 guitares dédicacées par ledroit et Margerin - 16h -Coat-kaër.
Concert : Artless Craft - 18h - Coat-Kaër.

Le Dimanche et le lundi : Sculture de découpe à la tronçonneuse par N. Sonnic - Coat-Kaër

Entrée Festival : 2,5 €

> ÉVÈNEMENT

De sable et de Cendre *Scherb*

A l'instar de la mémoire, Scherb dans sa peinture enregistre et accumule les événements. Chacun plus ou moins enfoui mais tous présents dans un même espace. Sur la toile, la mémoire personnelle, picturale, historique se déroule et récolte des traces de gestes, des couleurs fluides et aléatoires, des fragments de dessin au fusain, des lignes, des signes et des écritures. Le tableau se construit par strates hétérogènes indépendantes les unes des autres. Matières et couleurs initiales sont couvertes d'un papier blanc d'où ressurgissent des dessins déclenchant des passages ou des ruptures. Alors vient la cendre. Ce rideau d'ombres répandu sur la toile diffère en fonction de l'essence du bois d'origine et sa texture est nourrie de particules aléatoires. Matière obscure, la cendre opacifie, consume l'image, voile un état antérieur. Puis, altérée par les ravinements de l'eau, elle laisse échapper une fine lumière. Opaque ou translucide, elle dévoile ce qu'elle devait obscurcir. A la cendre, poussière de feu, s'ajoute le sable, poussière d'eau et des pigments, grains de couleur déposés par l'air ou guidés par la fluidité de l'eau. Cette stratification favorise des rencontres inattendues.

Du 18 avril au 17 juin
Présidial, Rue Brémond d'Ars
Ouvert tous les jours sauf le mardi, de 14h30 à 19h -Entrée libre

> ART CONTEMPORAIN

D'une rive à l'autre

Acte 2

Des photographes s'ouvrent à des plasticiens, à des écrivains … à un patrimoine empreint du passage de l'eau, de la présence des hommes. La Véduta, association quimperloise d'artistes d'ici et d'ailleurs s'unit à nouveau la plus ancienne galerie photographique de République Tchèque, la Galerie 4, pour cette exposition collective de créateurs de Bretagne et de Bohème. Ainsi, dans la continuité de l'exposition des œuvres d'artistes tchèques présentée à la médiathèque en octobre dernier, la restitution, du travail de l'ensemble des intervenants prend ici toute sa dimension. Confrontation de regards sur Cheb et Quimperlé par le biais de travaux réalisés au cours des voyages entrepris en 2005 et 2006.

du 28 mars au 3 juin - la Chapelle des Ursulines, Rue J. Ferry
Ouvert tous les jours sauf le mardi, de 14h30 à 19h

> PHOTO

Jardin d'Hiver

Véronique Sézap

Dans le cadre du printemps des poètes, la médiathèque expose durant tout le mois de février un montage visuel et sonore de l'artiste Véronique Sezap. Artiste accomplie, elle est à la fois plasticienne, poète, photographe et depuis 2005 directrice de la maison d'édition Mona Kerloff. Pour l'espace de la médiathèque, Véronique Sezap a conçu une exposition inédite, un « jardin d'hiver » qui fusionne habilement écriture, musique et photographie. Une rencontre avec l'artiste et une discussion autour du rapport poésie-musique-photographie sera organisée à la médiathèque. Le vendredi 9 mars à 18h30 lors du vernissage musical de l'exposition, les élèves et professeurs de l'école de musique de Quimperlé exploreront le rapport entre la musique et la poésie.

Du 2 au 28 février - Médiathèque - 18 place Saint-Michel. Entrée libre aux jours et heures d'ouverture de la médiathèque

> PEINTURE

Elles *Il Hwa Hong*

Eloignée de tous les diktats contemporains, la peinture de Il Hwa Hong révèle une réelle maîtrise technique. Les récentes séries interrogent la beauté féminine au regard de ce qui contribue à en forger les standards à travers l'imagerie publicitaire, les mangas ou encore les héroïnes de jeux numériques. C'est fardée, déformée, hypertrophiée que l'image se manifeste. Les illusions s'envolent.

Du 31 janvier au 18 mars 2007 - Présidial, 13 bis rue Brémond d'Ars
Ouvert tous les jours sauf le mardi, de 14h30 à 19h - Entrée libre

> Danse

Scratch

Deuxième création de la Compagnie Le Doaré pour la Ville de Quimperlé, Scratch, à mi-chemin entre le spectacle et la conférence dansée, donne certaines clés du processus d'écriture chorégraphique de Patrick Le Doaré. Il y a ici une volonté affirmée de proximité des danseurs entre eux et avec le public. Cet état « *sensible* » du spectateur l'amène à aborder autrement le geste abstrait, à le comprendre comme un langage, un dialogue, à percevoir l'intention et la qualité du mouvement.

UNE ACTION DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

Au-delà des spectacles, l'accueil de la Compagnie Patrick Le Doaré illustre, à Quimperlé, une action plus large de développement culturel.
En effet, lors de la saison 2004 - 2005, la Ville et la Compagnie ont élaboré en commun un projet de danse qui se concrétisait par la mise en place d'ateliers de sensibilisation pour les scolaires et les élèves de la section danse de l'Ecole Municipale de Musique et de Danse, la création d'un spectacle à la Maison des Archers, et la réalisation d'un film retraçant cette création au travers des regards de 5 Quimperlois.
En 2005 - 2006, fortes de cette première expérience, la Ville et la Compagnie ont choisi de poursuivre la démarche pour aller au-devant des publics. Ainsi, le projet, initié autour de 4 classes du primaire, leurs enseignants et la section danse de l'E.M.M.D., s'est développé pour concerner 14 classes, 17 enseignants et 269 jeunes la saison dernière. En 2006 - 2007, l'aventure continue, axée sur l'approfondissement des pratiques découvertes durant les deux années précédentes. Guidés par Patrick Le Doaré et les danseurs intervenants de la Compagnie, le lycée de Kerneuzec poursuit et approfondit une démarche d'atelier à l'année, le collège Jules Ferry met en œuvre un projet d'envergure qui implique plusieurs disciplines et enseignants autour des élèves. Enfin la section danse de l'Ecole de Musique et de Danse élargit le travail mis en place à l'hôpital l'an dernier. Cette saison ce sont donc 4 classes ou ateliers (collège, lycée) et l'E.M.M.D., 9 enseignants et environ 80 enfants sont passés au stade de l'approfondissement dans la pratique.
La création "Scratch" sera accompagnée par un spectacle intitulé "seule avec lui" dansé par Roxane Defévère.

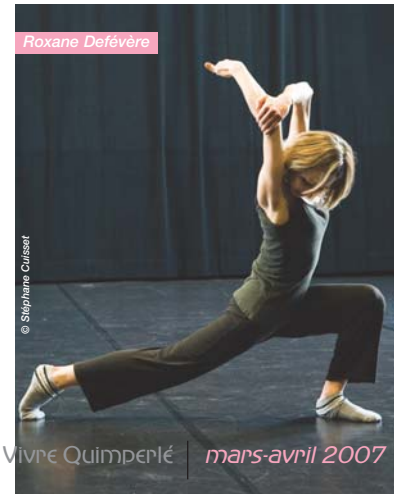
Roxane Defévère
© Stéphane Cuisset

UNE DATE, DEUX SPECTACLES
Seule avec lui : dansé par Roxane Défévère
Scratch : dansé par Lilou Robert et Smaïn Boucetta
Vendredi 20 avril à 20h30
Salle du Coat-Kaër,
Tarifs : 2,50 € (-12 ans) / 6€ (réservation) / 11€ (guichet)

> Classique

Concert Vivaldi

D'emblée, l'ensemble Mathéus a conquis le public par la virtuosité et le bonheur communicatif avec lesquels il se produit. Reconnu pour son travail de recherche et son interprétation du répertoire Vivaldien, l'Ensemble sait faire siennes des oeuvres qui vont du XVIIIème au XXIème siècle sur instruments d'époque. De nombreuses récompenses sont venues couronner son travail, unique par la synthèse qu'il réalise entre des recherches musicologues pointues et un jeu puissant, pétillant de fantaisie et de poésie. On le retrouve en France comme à l'étranger dans les plus grands festivals, associé à des créations originales, ou sur la bande originale du film de Sofia Coppola consacrée à Marie-Antoinette. Fidèle en cela à son intarissable curiosité pour tout horizon musical.

Vendredi 16 mars 2007 - 20h30
Salle du Coat-Kaër
Tarifs : Moins de 12 ans : 2,50 €
Réservation : 6 € / Guichet : 11 €

> Poésie

Poétique en LA mineur

L'école de musique propose, en partenariat avec les éditions Mona Kerloff, une série de quatres rencontres poétiques mêlant textes contemporains et créations musicales. C'est l'occasion de découvrir ou redécouvrir, en présence de leurs auteurs, des poésies contemporaines adaptées en musique par les professeurs de l'Ecole Municipale de Musique et de Danse de Quimperlé. Après la première rencontre qui a eu lieu en janvier avec Charles Madézo, la seconde rencontre sera animée par la création de deux œuvres des élèves des grands cours de formation musicale assistés de leurs professeurs, Cécile Girod et Bruno Thiery. La troisième séance sera l'occasion d'acccueillir Alain Jégou.
Vendredi 9 mars à 18h30 : Médiathèque, en présence de Véronique Sézap
Dimanche 22 avril à 17h30 : Ecole municipale de Musique et de danse, en présence d'Alain Jégou.
Entrée libre. tél. 02.98.96.08.53

SPORTS

> Badminton
Pour la 6ème année le BCK organise son tournoi national. Du grand spectacle en prévision puisque comme chaque année les meilleurs badistes français seront présents. Fest-Noz le samedi
Samedi 8 et dimanche 9 avril
à partir de 9h
Salle des Cordiers

> Judo
Championnats de Bretagne benjamins
Samedi 17 et Dimanche 18 avril
Salle des Cordiers

> Concours de boules
Samedi 4 mars et le jeudi 16 mars
Kerbertrand
Les Coqs Pétanqueurs

ANIMATIONS

> Vente de vêtements
L'Association familiale de Quimperlé organise sa traditionnelle vente de vêtements
le 28 mars à partir de 8h
Salle du Coat-Kaër

> Lotos
Loto Comité Saint-Michel, le 18 mars, salle du Coat-Kaër
Loto Galouperien, le 24 mars, salle du Coat-Kaër

> Foire des vieilles
Cette année la fête foraine retrouve la place Winston Churchill.
Du 16 au 25 mars
Mercredi 21 mars : demi-tarif

> Bals du Nouvel âge
jeudi 22 mars et jeudi 26 avril
à partir de 14h
Salle du Coat-Kaër

> Saint-Patrick
Dans le cadre de la Saint-Patrick, le Comité de Jumelage Quimperlé-Athenry organise un Fest-Noz avec Diroll, Thomas Moisson et les Frères Dayou.
Le 10 mars, à 21 h,
Salle du Coat-Kaër - Entrée 8 €

> Conférence
Les Amis de l'Abbaye de Sainte-Croix organisent une conférence sur le thème de l'orfèvrerie sacrée dans le Finistère et à Sainte-Croix. Cette conférence ouverte à tous est animée par Pierre-Yves Castel.
Le 23 mars, de 18h à 20h
Maison des Archers
Gratuit

> Théâtre
La troupe Comédia en partenariat avec l'Amicale des communaux joue la pièce de Jean-Marie Chevret *"Numéro complémentaire"*. Les Leblanc, ont une fille, 20 ans, fan de Jean-Edouard Bernel, spécialiste des têtes couronnées. La super cagnotte du LOTO, leur tombe sur la tête ! Ils peuvent tout s'offrir… sauf le rêve de leur fille : devenir princesse. La solution : kidnapper Bernel ...
Le 28 avril, à 21h
salle du Coat-Kaër

CINÉMA

> Festival Animaciné
Une semaine de projections sur le thème du cinéma d'animation et de la bande dessinée pour enfants et adultes. Des films d'animation et de fiction français ou étrangers récents
Du 26 avril au 9 mai
Cinéma La Bobine
Tarif plein 6 €, tarif réduit 4 €

MÉDIATHÈQUE

> Rencontres
Rencontre avec Nathalie Legendre
Rencontre avec l'auteur de science fiction et de fantasy Nathalie Legendre. Elle s'est illustrée avec plusieurs romans écrits pour la jeunesse dont les *"larmes de Gaïa"*.
Le 7 mars, à 15 h,
Entrée libre

Rencontre avec D. Manotti
Rencontre avec Dominique Manotti dans le cadre du prix du Télégramme 2007. Il est auteur de romans policiers dont *"nos fantastiques années fric"* et dernièrement *"Lorraine connection"*
Le 20 avril, à 18 h,
Entrée libre

> Papa,maman, l'album et moi ...
les bibliothécaires du secteur jeunesse lisent des histoires et vous proposent de prolonger cette lecture par un échange, des conseils de lecture, des présentations de livres. Pour les enfants de CP et classes maternelles.
Le 10 mars, de 10h30 à 11h15
Le 14 avril, de 10h30 à 11h15
Entrée libre

> Heure du conte
Ouverte aux enfants à partir de 4 ans, cette heure du conte est assurée par les conteurs de l'association *"il était une fois"*.
Le 14 mars, de 15h à 16h
Le 11 avril, de 15h à 16h
Gratuit
Inscription au 02 98 35 17 30

> Bébés lecteurs
Séances de découverte du livre pour les enfants de moins de 3 ans accompagnés d'un parent ou de leur nounou.
Le 20 mars, de 10h à 11h
Le 17 avril, de 10h à 11h
Gratuit
Inscription au 02 98 35 17 30

> Club lecture ado
Réunions ouvertes aux jeunes de 12 à 15 ans pour présenter ses lectures et ses coups de coeurs. Cette année les jeunes proposent une sélection de 8 romans dont un sera primé par les lecteurs en septembre.
Le 23 mars, de 17h30 à 19h
Le 27 avril, de 17h30 à 19h
Entrée libre

Un événement à annoncer ?

Vous êtes membre d'une association quimperloise et vous préparez un événement : contactez le service communication de la mairie au 02 98 96 37 41. Nous vous proposons une annonce et/ou un article dans votre journal "Vivre Quimperlé".

> PRÉVENTION

Une nouvelle compétence pour la Cocopaq

Les anciens locaux du CCAS seront prochainement occupés par le PIJ et la mission locale.

Depuis le mois de janvier 2007, la Communauté de communes du Pays de Quimperlé a officiellement une nouvelle compétence en matière de prévention des conduites à risques.

Depuis 2003, la Cocopaq avait largement entamé une réflexion sur les difficultés rencontrées par les 12-18 ans sur le territoire communautaire.
Aujourd'hui, les élus ont choisi, à l'unanimité, de doter la Cocopaq d'une compétence en matière de prévention des conduites à risques. Les nouveaux statuts de la Cocopaq prévoient donc la prévention des conduites à risque chez les pré-adolescents, adolescents et jeunes adultes. À ce titre, la Communauté de Communes va proposer, en lien avec les maires, un cadre institutionnel adapté à l'échelle du territoire communautaire afin : d'encourager les initiatives du territoire participant à la prévention des comportements de déviance des jeunes (décrochage scolaire, consommation de produits…), de favoriser la mise en cohérence de ces initiatives en élargissant la portée de ces actions à l'échelle communautaire et enfin de développer sur l'ensemble du territoire un réseau d'acteurs publics et associatifs susceptible de porter une réponse globale à des conduites à risques enregistrées à l'échelle communautaire.

PIJ ET MISSION LOCALE S'AGRANDISSENT

Parallèlement, le Point Information Jeunesse va être réorganisé et fortement renforcé. Il va en effet prochainement s'agrandir en occupant, avec la mission locale, les anciens locaux du Centre Communal d'Action Sociale. Le Centre Guéhénno devient donc un véritable pôle dédié à la jeunesse en plein coeur de Quimperlé. Ceci d'autant plus que le bâtiment accueille également l'atelier relais. Cette structure dédiée aux enfants scolarisés en difficulté, soutenue par la Cocopaq, a été créée en septembre 2006 à Quimperlé en partenariat avec l'inspection académique du Finistère de manière à lutter contre le décrochage scolaire et la marginalisation sociale des jeunes scolarisés.

EN BREF…

NOUVEAUX HORAIRES DES DÉCHETTERIES

Il existe 3 déchetteries gérées par le SICOM sur le territoire de la Cocopaq. Elles se situent à Quimperlé (Kervidanou), Locunolé (Rosgodec) et Scaër (Stang Blanc).

Horaires d'hiver (du 2 novembre au 31mars)
9h30 - 12h et 13h30 - 17h30

Horaires d'été (du 1er avril au 31 octobre)
9h - 12h et 13h30 - 18h

> Jours d'ouverture
Quimperlé : du lundi au samedi inclus
Scaër et Locunolé : tous les jours sauf mardi et dimanche

> Types de déchets acceptés
Vous pouvez déposer à la déchetterie : les déchets de jardins (tailles, tontes,…), matériaux de démolition des particuliers (bois, gravats), ferraille, appareils électroménagers, meubles, literie, déchets toxiques (piles, batteries, huile de vidange, peinture, ampoules, néon, huile alimentaire), bouteilles en plastique et en verre, journaux, magazines, cartons.

Tribune de la majorité municipale

Savoir répondre aux attentes

Quimperlé est une commune en mutation.

Cette évolution se lit au travers notamment de son urbanisation et de l'envolée démographique.
L'installation de nouveaux arrivants dans notre ville, qu'ils proviennent de communes environnantes, du département voisin ou de la région parisienne, découle d'un choix majoritairement délibéré.
Dans leur décision entrent en ligne de compte des critères tels que son positionnement géographique privilégié entre Lorient et Quimper, la qualité de son environnement, sa vitalité, son attrait patrimonial, la présence de services publics et de moyens de transport, l'accessibilité de son foncier ou encore le nombre d'équipements publics. En un mot, tout ce qu'offre désormais Quimperlé pour contribuer à rendre la vie plus facile.

Pourquoi douter alors du bien fondé du choix effectué par ces nouveaux habitants, de plus en plus nombreux à estimer qu'il fait bon vivre à Quimperlé ?

Cette population qui trouve sa place à nos côtés, sait également nous faire part de certaines faiblesses.
L'insuffisance de places d'accueil de la petite enfance, fait partie de ce constat qui rejoint celui que nous avons fait : les 16 places de la crèche Capucine réalisée par l'équipe municipale précédente, n'ont jamais répondu à l'attente des Quimperlois. L'arrivée régulière de jeunes couples ne fait qu'accentuer l'ampleur de cette inadéquation.

Une nouvelle crèche va donc voir le jour à Quimperlé.

Programmée initialement dans la ZAC de Keranmoulin, elle se situera, afin d'être plus rapidement réalisée, dans le lotissement communal de Kergoaler, à proximité de la future piscine intercommunale dans un quartier en plein développement.

Ce nouvel équipement sera opérationnel fin 2009.

Il accueillera 20 enfants si la Ville de Quimperlé porte seule le projet ou 25, si d'autres communes s'associent. La Caisse d'Allocations familiales soutient financièrement ce projet.

Répondre aux attentes, c'est aussi faire en sorte que les classes des établissements scolaires soient maintenues. C'est chose faite pour la classe maternelle Brizeux et le nombre d'inscriptions prises en mairie laisse espérer le maintien à la rentrée, de celle de Kersquine.

La ville de Quimperlé est bien en mutation, il faut savoir anticiper pour répondre à ces changements. C'est ce que nous faisons.

Le groupe majoritaire

Tribune des deux oppositions municipales

Quimperlé ville désenchantée, ville surendettée

Lors du débat d'orientation budgétaire pour justifier l'augmentation importante de la dette, le Maire nous a expliqué que les nombreux investissements réalisés depuis le début de son mandat étaient nécessaires au développement de Quimperlé.
Pourtant, il suffit de se promener en ville pour que de nombreuses questions se posent :
- Quel est l'impact de tant de travaux sur l'économie quimperloise ?
- Les commerces sont-ils plus nombreux et plus prospères ?
- Les quimperlois reviennent-ils en centre ville faire leurs achats ?
- Eprouvent-ils du plaisir à s'y promener ?
- Les habitants ont-ils constaté une amélioration à leur qualité de vie ?

Où est la redynamisation du centre ville tant promise ?
Certes les travaux de prévention des inondations étaient incontournables, cependant leur subventionnement à plus de 80% n'aura pas pesé trop lourd sur le budget de la ville. L'embellissement de la basse ville est une réalité, mais le moment des travaux était-il bien choisi ?
Si la médiathèque est un outil indispensable à Quimperlé, cachée au fond d'une place, sa localisation n'est certainement pas un gage de dynamisme. Nous pensons que l'investissement dans l'espace Kerjégu s'il est important pour les services administratifs et sociaux, est disproportionné et pèsera longtemps sur les finances de la ville.
Nous avons des doutes quand à la capacité financière de la prochaine municipalité pour terminer les travaux de la basse ville et de l'espace Kerjégu, quand à envisager d'autres projets mieux vaut ne pas y penser pour l'instant.
Conclusion, ce n'est pas en dépensant beaucoup d'argent qu'on donne un élan à une ville.Nous sommes convaincus que la réussite de tels projets ne peut se faire sans concertation, sans partenariat avec les habitants et les acteurs économiques.
Une dynamique ça ne se décrète pas, ça ne s'impose pas.
Une dynamique c'est l'adhésion de tous.

D. Kha, C. Hellegouarch, D. Le Delliou, R. Daniel, P. Thomas

La spirale infernale

La capacité d'épargne nette, c'est ce qui reste quand on a payé toutes les dépenses de fonctionnement de la ville et les annuités des emprunts. Cela constitue la base nécessaire au financement des investissements de la commune.
Les investissements, ce sont par exemple les travaux dans les écoles, les rues ou la construction d'équipements sportifs et culturels.
En 2002, cette capacité d'épargne nette était encore de 1 000 000 €. Elle a ensuite fortement chuté. Pour 2007, elle est de 400 000 € et la prévision 2008 de 150 000 €. Serons-nous à zéro en 2009 ???
Deux augmentations des impôts locaux en 2002 et 2004 n'ont pas suffit à rétablir un tant soit peu la situation. Ensuite, pour ne pas augmenter à nouveau fortement les impôts, la municipalité a repoussé le problème à plus tard en endettant massivement la ville.
La dette est aujourd'hui de 10 280 000 €, en augmentation de 69 % par rapport à janvier 2001. Certains emprunts courent sur 20 ou 25 ans.
La municipalité a mis en route un processus redoutable : celui d'un recours excessif à l'emprunt. Les emprunts successifs ont généré des annuités de remboursement qui en s'additionnant ont conduit à l'effondrement de la capacité d'épargne nette et à l'impasse actuelle.
Au nom de qui est contractée la dette ? Au nom de tous les Quimperlois. Devinez qui va la rembourser ?
La municipalité entraîne les finances de la ville dans une spirale infernale. Quimperlé est en train de décrocher. Nous espérons que les Quimperlois percevront la gravité de cette évolution et ses conséquences à venir en matière fiscale.

M. Tusseau, C. Favennec, A. Pennec, C. Bellancourt, M.-M. Bergot, M. Lozachmeur.

5 ANS ÇA SUFFIT !